

## Charte relative aux intervenants au 1<sup>er</sup> février 2020

### I - Structure du programme du congrès

#### 1 - Conférences

##### 1 orateur et 1 président (proposés et choisis par le bureau du CFP)

1 Cérémonie d'ouverture et conférence inaugurale

Mercredi 25 novembre de 17h45 à 19h15

5 Conférences plénières : 1 par demi-journée

Jeudi 26, vendredi 27 et samedi 28 novembre de 11h00 à 12h00

Jeudi 26, vendredi 27 novembre de 13h45 à 14h45

Proposées et choisies par le comité d'organisation du congrès

Résumé écrit par le conférencier pour publication dans un numéro spécial de French Journal of Psychiatry

#### 2 - 16 Rencontres avec l'expert (soumission avant le vendredi 28 février 2020)

##### 1 expert orateur (modérateur désigné par le bureau du CFP)

de 8h00 à 9h00

Jeudi 26 novembre

6 rencontres en parallèle

Vendredi 27 novembre

6 rencontres en parallèle

Samedi 28 novembre

4 rencontres en parallèle

Soumission de la proposition au conseil scientifique par l'expert-orateur. L'expert devra justifier de son expertise dans le domaine (position, 2 publications représentatives, intervention dans des programmes de formation). Publication du résumé dans un numéro spécial du French Journal of Psychiatry.

#### 3 - 26 Sessions thématiques (soumission avant le vendredi 28 février 2020)

##### 1 président et 3 orateurs (20 mn par orateur)

Jeudi 26 novembre

de 9h15 à 10h45

6 sessions en parallèle

de 15h00 à 16h30

6 sessions en parallèle

Vendredi 27 novembre

de 9h15 à 10h45

5 sessions en parallèle

de 15h00 à 16h30

5 sessions en parallèle

Samedi 28 novembre

de 9h15 à 10h45

4 sessions en parallèle

Thème, sujets, résumé général et orateurs sont soumis au conseil scientifique par le correspondant référent de la session.

Si la session est retenue, le président sera désigné par le bureau du CFP et un résumé des présentations sera demandé à chacun des 3 orateurs pour publication dans un numéro spécial du French Journal of Psychiatry.



**4 - 8 Sessions JPPA (soumission avant le vendredi 28 février 2020)**

**1 président désigné par le bureau du CFP et 3 orateurs (20 mn par orateur)**

Vendredi 27 novembre	
de 8h00 à 9h30	1 JPPA
de 9h30 à 11h00	1 JPPA
de 12h15 à 13h45	1 JPPA
de 15h00 à 16h30	1 JPPA
Samedi 28 novembre	
de 8h00 à 9h30	1 JPPA
de 9h30 à 11h00	1 JPPA
de 13h00 à 14h30	1 JPPA
de 14h45 à 16h15	1 JPPA

**5 - 11 débats (soumission avant le vendredi 28 février 2020)**

**2 débatteurs (pour/contre) (modérateur désigné par le bureau du CFP)**

Jeudi 26 novembre	
de 12h30 à 13h30	6 sessions en parallèle
Vendredi 27 novembre	
de 12h30 à 13h30	5 sessions en parallèle

Soumission au conseil scientifique par l'un des débatteurs.  
Publication de rédactionnels et/ou de résumés dans la presse spécialisée et CQFPsy.

**6 - Partages de Pratiques Cliniques**

**3 orateurs (modérateur désigné par le bureau du CFP)**

Durée 1h30

Pas de soumission en ligne. Proposition à envoyer à [rimlinger.brigitte@wanadoo.fr](mailto:rimlinger.brigitte@wanadoo.fr) et [yves.sarfati@free.fr](mailto:yves.sarfati@free.fr)

**7 - Posters (soumission avant le vendredi 31 juillet 2020)**

Un auteur ne peut soumettre qu'un seul poster en 1<sup>ère</sup> signature.  
Après soumission sous forme de résumé au conseil scientifique, celui-ci confirmera, ou non, la forme de présentation :

- Affichage simple pendant toute ou partie de la durée du congrès

ou

- Affichage et présentation orale par le 1<sup>er</sup> auteur.

La confirmation définitive d'affichage et/ou de présentation est soumise à l'obligation d'inscription au congrès du 1<sup>er</sup> auteur. Les textes des posters retenus seront publiés dans le livre des résumés. Les 1<sup>er</sup> auteurs des 10 meilleurs posters toutes thématiques confondues présenteront leur travail lors d'une communication orale. Il sera décerné le prix du meilleur poster 2020.



## 8 - Forum des Associations (soumission avant le vendredi 28 février 2020)

### 1 président et 3 orateurs

Les organisateurs du congrès mettent gracieusement à la disposition des associations partenaires qui auront apporté une réelle contribution au CFP une salle de réunion sous réserve d'acceptation du programme soumis :

Mercredi 25 novembre de 9h00 à 17h30 (19 créneaux)

Samedi 28 novembre de 14h00 à 17h00 (à confirmer)

Thème, sujets et orateurs seront validés par le conseil scientifique après soumission.

La participation à la réunion est libre de droit d'entrée.

**Par contre les participants du Forum devront acquitter les droits d'inscription au congrès s'ils souhaitent assister aux sessions scientifiques officielles du jeudi 26 au samedi 28 novembre 2020.**

**Les résumés des communications présentées dans le forum des associations seront publiés dans un numéro spécial de French Journal of Psychiatry.**

## 9 - Symposia Satellites

Le schéma, la structure et l'auditoire des symposia sont du ressort de l'initiateur.

Néanmoins, l'initiateur devra soumettre au conseil scientifique, pour validation, un programme scientifique détaillé (thème, titres des présentations, nom des intervenants).

Les symposia satellite sont proposés dans les créneaux horaires suivants :

Mercredi 25 novembre

16h00 à 17h30

exclusif pharma

Jeudi 26 novembre

16h40 à 18h10

symposia en parallèle

Vendredi 27 novembre

16h40 à 18h10

symposia en parallèle



## II - Participation des orateurs

### 1 - Conférences / rencontres avec l'expert / sessions thématiques / débats / Partages de Pratiques Cliniques

Un même orateur ne peut **présider ou modérer ou discuter qu'une seule fois** (à l'exception des membres du bureau du CFP, des Comités du CFP et du Comité Local d'Organisation) **et communiquer qu'une seule fois** lors du congrès quelle que soit la « catégorie » choisie (hors Forum des Associations). Des exceptions pourront néanmoins être faites en cas de force majeure (exemple : grève SNCF,...)

### 2 - Symposia satellites

Le choix des intervenants est laissé à la décision de l'initiateur, sous réserve de validation par le comité scientifique du congrès.

Les initiateurs des symposia satellites peuvent solliciter les orateurs intervenant dans le programme officiel du congrès, en tant que président, modérateur, orateur ou discutant.

**Néanmoins, l'orateur sollicité ne pourra intervenir ou présider qu'une seule fois dans 1 symposium sponsorisé. Il ne pourra donc intervenir que pour un seul laboratoire pendant toute la durée du Congrès.**

### 3 – Forum des associations

Les présidents, modérateurs, orateurs acceptés dans le programme du congrès peuvent intervenir sans exclusive au cours des sessions du forum des associations.



### III – Prise en charge des orateurs (Attention : modification des conditions de prise en charge des orateurs)

#### 1 - Conférences

Le congrès prendra en charge, les frais suivants :

Inscription au Congrès

Transport vers et de la ville du congrès (**en Europe exclusivement, sauf dérogation du bureau**)

**Hébergement\*\*** pendant **2 nuits maximum**, petits-déjeuners compris entre le 25 novembre et le 28 novembre 2020 dans l'un des hôtels orateurs du congrès. Toute nuit supplémentaire sera à la charge de l'orateur. Il n'y a par ailleurs aucune obligation à rester dans l'hôtel du Congrès.

**Le congrès ne prendra pas en charge  
frais de restauration  
extras dans les hôtels**

#### 2 - Rencontres avec l'expert, sessions thématiques, débats, Partages de Pratiques Cliniques et JSIRP

Le congrès prendra en charge, les frais suivants :

**Inscription\*** au Congrès

**Hébergement\*\*** pendant **2 nuits maximum**, petits-déjeuners compris et taxes de séjour entre le 25 novembre et le 28 novembre dans l'un des hôtels orateur du congrès. Toute nuit supplémentaire sera à la charge de l'orateur. Il n'y a par ailleurs aucune obligation à rester dans l'hôtel du Congrès.

**Le congrès ne prendra pas en charge  
transport\* vers et de la ville du congrès  
frais de restauration  
frais de taxis ou VTC ou transports publics  
extras dans les hôtels**

**toute demande reçue après le 31 juillet 2020 (hébergement\*\*)**

**Les orateurs invités par un laboratoire pharmaceutique ne seront pas pris en charge par le Congrès.**

**Toute annulation de chambre d'hôtel\*\* sera refacturée à l'intervenant.**

#### \* Inscription

Si l'orateur fait prendre en charge son inscription par son établissement ou autre entité (association, exercice libéral...), le congrès pourra alors prendre en charge tout ou partie de ses frais de transports : aller et retour, avion ou train ou voiture (sur justificatif essence, péage) en Europe uniquement. Dès réception de la confirmation de la prise en charge ou du paiement de l'inscription de l'orateur, le congrès pourra faire ses réservations de transport selon ses desiderata.

Si l'orateur souhaite effectuer ses réservations par ses propres moyens, les frais seront alors remboursés après le Congrès sur présentation des justificatifs originaux dans la limite de 150 euros (Paris et Région parisienne) et 300 euros (Province et Europe).

#### \*\*Hébergement

Le CFP2020 débute à la fin d'une session parlementaire européenne (nuit du mercredi 25 au jeudi 26 novembre) et se déroulera en même temps que l'ouverture du Marché de Noël le vendredi 27 novembre 2020. Ces 2 événements risquent d'avoir un impact tant sur le prix que la disponibilité des chambres d'hôtel à Strasbourg. Le CFP a donc pré-réservé des blocs de chambres pour ses orateurs jusqu'au 31 juillet 2020. En conséquence, il vous sera demandé si votre proposition est retenue de communiquer vos desiderata avant cette date.

### 3 - Symposia satellite

Le congrès ne prend en charge aucun frais quel qu'il soit pour les intervenants des symposia satellites.

Dans le cas où l'orateur sollicité n'est pas intervenant du programme officiel du congrès, le niveau de la prise en charge est à l'appréciation de l'initiateur.

Néanmoins ces orateurs devront être inscrits au congrès, s'ils souhaitent assister aux sessions du congrès.

**Dans le cas où l'orateur sollicité serait un intervenant du programme officiel du congrès, l'initiateur devra prendre en charge les frais à hauteur minimale de ceux détaillés plus haut.**

### 4 – Forum Associations

Le comité d'organisation ne prend en charge aucun frais relatif aux présidents, modérateurs et orateurs des sessions du forum des associations. Les frais de transport, hébergement, inscription et autres dépenses éventuelles restent à la charge de l'association ou de chacun.

### 5 - Journée de l'ACCompagnement et de l'action médico-sociale (JACC) et Journées de Psychiatrie de la Personne Âgée (JPPA)

Le congrès prendra en charge, les frais suivants :

**Inscription\*** au Congrès

**Hébergement\*\*** pendant **1 nuit maximum**, avec petit-déjeuner et taxes de séjour entre le 24 novembre et le 26 novembre (JACC) et entre le 26 et le 28 novembre (JPPA) dans l'un des hôtels orateurs du congrès. Toute nuit supplémentaire sera à la charge de l'orateur. Il n'y a par ailleurs aucune obligation à rester dans l'hôtel du Congrès.

**Le congrès ne prendra pas en charge**  
**transport\* vers et de la ville du congrès**  
**frais de restauration**  
**frais de taxis ou VTC ou transports publics**  
**extras dans les hôtels**  
**toute demande reçue après le 31 juillet 2020 (hébergement\*\*)**

**Les orateurs invités par un laboratoire pharmaceutique ne seront pas pris en charge par le Congrès.**

**Toute annulation de chambre d'hôtel\*\* sera refacturé à l'intervenant.**



**\* Inscription**

Si l'orateur fait prendre en charge son inscription par son établissement ou autre entité (association, exercice libéral...), le congrès pourra alors prendre en charge tout ou partie de ses frais de transports : aller et retour, avion ou train ou voiture en Europe uniquement dans la limite de :

150 euros (Paris et Région parisienne) et 300 euros (Province et Europe). Ces frais seront remboursés après le Congrès sur présentation des justificatifs originaux.

**\*\*Hébergement**

Le CFP2020 débute à la fin d'une session parlementaire européenne est en cours (nuit du mercredi 25 au jeudi 26 novembre) et se déroulera en même temps que l'ouverture du Marché de Noël le vendredi 27 novembre 2020. Ces 2 événements risquent d'avoir un impact tant sur le prix que la disponibilité des chambres d'hôtel à Strasbourg. Le CFP a donc pré-réservé des blocs de chambres pour ses orateurs jusqu'au 31 juillet 2020. En conséquence, il vous sera demandé si votre proposition est retenue de communiquer avant cette date.





## IV - Modalités pratiques d'organisation du CFP

### 1 - Conférences (1h)

Lieu : amphithéâtre

Conférence d'un orateur de 40 à 45 mn

Rôle du Président :

- . Introduire le Conférencier en le présentant ainsi que le titre de sa présentation (5 mn)
  - . Conclusion et synthèse (10 mn)
- Pas de question avec la salle

### 2 - Sessions thématiques (1h30)

Lieu : salle moyenne ou grande

Trois communications sur le même thème (20 mn + 5 mn de questions)

Rôle du président désigné par le bureau du CFP :

- . Introduire le thème et les orateurs (5 mn)
- . Faire respecter le temps de parole
- . Animer la discussion avec la salle
- . Conclure (5 mn)

### 3 - Rencontres avec l'expert (1h)

Lieu : salle moyenne ou grande

Un exposé de l'expert de 30 mn

Discussion avec la salle de 20 mn

Rôle du modérateur désigné par le bureau du CFP :

- . Préparer la rencontre avec l'expert en amont
- . Introduire le thème et l'expert (5 mn)
- . Faire respecter le temps de parole
- . Animer la discussion avec la salle
- . Conclure (5 mn)

### 4 - Débats (1h)

Lieu : salle moyenne ou grande

Une présentation des termes d'un débat contradictoire entre 2 intervenants :

Pour : 15 mn

Contre : 15 mn

Discussion avec la salle 20 mn

Rôle du modérateur désigné par le bureau du CFP :

- . Préparer le débat en amont de celui-ci
- . Introduire la controverse et les débatteurs (5 mn)
- . Faire respecter le temps de parole
- . Moderer le débat avec la salle
- . Conclure (5 mn)

### 5 - Posters

Visite de l'espace poster pendant les pauses



## V - Divers

### 1 - Thématiques 2020

Addictions  
Biologie - Psychopathologie - Recherche  
Clinique  
Enfants et adolescents  
Psychiatrie de la Personne Âgée  
Psychiatrie et société  
Thérapeutiques

### 2 - 5<sup>e</sup> Journées de Psychiatrie de la Personne Âgée (JPPA)

Vendredi 27 novembre (8h00 - 16h30) et samedi 28 novembre  
(8h00 - 16h15)

Les meilleures propositions Psychiatrie de la Personne Âgée seront  
retenues pour constituer le programme des JPPA.

### 3 - Partages de Pratiques Cliniques

**Responsables :** Yves SARFATI et Brigitte RIMLINGER  
[rimplinger.brigitte@wanadoo.fr](mailto:rimplinger.brigitte@wanadoo.fr) et [yves.sarfati@free.fr](mailto:yves.sarfati@free.fr)

### 4 - Journée de l'ACCompagnement et de l'action médico-sociale

Mercredi 25 novembre (9h30 - 17h30)  
**Responsable :** Denis LEGUAY

### 5 - Journée Sciences Infirmières et Recherche Paramédicale

Mercredi 25 novembre (9h30 - 17h30)